

TERMES DE REFERENCES

Appel à consultation

LRPS- 2021-9166392

Développement d'un dispositif pédagogique d'inclusion des enfants en situation d'handicap dans l'éducation préscolaire au Maroc

Mission	Benchmark et analyse des pratiques nationales et internationales et développement d'outils pédagogiques pour l'inclusion des enfants en situation de handicap dans l'éducation préscolaire au Maroc
Type de contrat	Contrat de consultant individuel / institutionnel
Durée	66 jours ouvrables : Mai - Août 2021
Date de début	Mai 2021
Date limite pour les propositions	03 Mai 2021 à Midi (GMT)
Processus de sélection	Appel à consultation

SOMMAIRE

1. Contexte général :.....	3
2. Objectifs et résultats attendus de l'étude :	4
3. Résultats attendus de la mission :	5
4. Méthodologie de l'étude :	6
4.1. Caractéristiques générales.....	6
4.2. Principales étapes de la mission	7
5. Produits et livrables :	9
6. Durée et délais prévisionnel de la consultation.....	10
7. Profil du/des consultant(es).....	10
8. DOSSIER DE L'OFFRE	11
8.1. Offre technique.....	11
8.2. Offre Financière :	12
9. EVALUATION DES OFFRES	12
9.1. Evaluation de l'offre technique (pondération de 70% de la note globale).....	12
9.2. Evaluation de l'offre financière (pondération de 30% de la note globale).....	13
9.3. Evaluation Finale de l'offre globale.....	13
10. Soumission et processus de sélection.....	13

1. Contexte général :

Le Maroc est l'un des pays d'Afrique du nord ayant rapidement pris conscience de la nécessité de scolariser les enfants en situation de handicap (ESH). En effet, en ratifiant la Convention de l'Organisation des Nations Unies (ONU) relative aux Droits des Personnes Handicapées (CRDPH) en avril 2009, le Maroc s'est engagé dans un processus de promotion, de protection et de garantie de l'exercice des droits des personnes en situation de handicap.

À ce titre, le Maroc reconnaît le droit de ces enfants à l'éducation et souscrit, corollairement, à aménager des environnements scolaires inclusifs facilitant leur pleine et égale participation au système d'enseignement, et plus largement, à la vie de la communauté.

L'engagement du Gouvernement du Maroc à garantir le droit à l'éducation à tous les enfants se matérialise par la mise en œuvre de la généralisation de l'éducation préscolaire depuis 2018 et qui inclut la dimension d'équité et d'inclusion pour tous les enfants. Cet effort est mobilisé par le Ministère de l'Education Nationale de la Formation Professionnelle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MENFPESRS) sous forme de programme national ayant déjà des avancées très importantes en termes d'accès, y compris pour les enfants les plus vulnérables.

En parallèle, Le MENFPESRS a lancé depuis la fin de 2018 un programme national ambitieux d'extension de l'éducation inclusive aux cycles d'éducation de base ayant comme objectif d'assurer l'accès à l'éducation et l'adaptation des conditions de scolarisation pour les enfants en situation de handicap. Ce programme connaît également un avancement important résultant en une augmentation de scolarisation des enfants en situation de handicap et une mobilisation nationale pour garantir l'application progressive du modèle d'éducation inclusive dans les écoles.

Le développement de l'éducation inclusive pour la scolarisation des enfants en situation de handicap a montré la nécessité de développement de dispositif d'accompagnement des acteurs pédagogiques et scolaires pour permettre l'adaptation des environnements et conditions de diagnostic, d'accueil, de scolarisation et d'apprentissage pour les enfants en situation de handicap. En effet, l'augmentation du nombre d'enfants en situation de handicap scolarisés ces deux dernières années (82000 enfants en 2020) est un résultat de mise à la disposition des acteurs d'un cadre d'intervention clair capable de réduire les obstacles liés à l'accès et également aux apprentissages des ESH.

Les avancées enregistrées également en matière de taux de préscolarisation au Maroc (72% en 2020 contre 49% en 2018) nécessite l'adaptation du dispositif pédagogique et éducatif de l'éducation préscolaire pour permettre l'accélération de la préscolarisation des enfants en situation de handicap dès le cycle préscolaire vu l'importance de l'accompagnement précoce des ESH pour la préparation aux apprentissages et leur assurer leur développement physique et cognitif optimal avant de rejoindre le cycle primaire.

Dans ce contexte, et soucieux d'étendre la garantie d'une éducation et développement de qualité à tous les enfants, le Ministère de l'Education Nationale de la Formation Professionnelle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et l'UNICEF lancent un appel à consultation

pour analyser et documenter les bonnes pratiques d'inclusion éducative dans le cycle préscolaire et ceux au niveau national et international et le développement d'un dispositif pédagogique pour l'inclusion éducative des enfants en situation de handicap dans l'éducation préscolaire au Maroc. Cette consultation vise à contribuer à l'atteinte de l'objectif commun de l'UNICEF et le MENFPESRS à améliorer l'accès équitable à une éducation de qualité pour les enfants vulnérables.

Cet appel à consultation vise à doter le système éducatif d'une base d'information et de consultations avec les partenaires et des outils pédagogiques et éducatifs pour les acteurs éducatifs œuvrant à intégrer la dimension d'inclusion éducative dans le cycle préscolaire au Maroc, et ce, pour l'accès, l'accessibilité, l'adaptation des conditions et des pratiques éducatives ainsi que la coordination des acteurs intervenants dans le processus d'inclusion éducative des enfants en situations de handicap.

2. Objectifs et résultats attendus de l'étude :

Cette étude a pour objectif de contribuer à l'orientation des politiques publiques pour renforcer et développer l'inclusion éducative dans l'éducation préscolaire au Maroc

Objectif général : Développer une base d'informations issues des analyses des pratiques nationales et internationales de l'inclusion éducative des enfants en situation de handicap dans l'éducation préscolaire et développer un dispositif d'inclusion éducative des enfants en situation de handicap dans l'éducation préscolaire.

Objectifs spécifiques :

- Elaborer et développer un benchmark international des pratiques d'inclusion éducative des enfants en situation de handicap dans l'éducation préscolaire incluant toutes les dimensions de l'inclusion de la réception et détection à la garantie des apprentissages et développement des enfants en âge de la petite enfance dans l'éducation préscolaire
- Analyse des meilleures pratiques au niveau national d'inclusion éducative des enfants en situation de handicap dans l'éducation préscolaire et ce en incluant une analyse des rôles des acteurs, leurs vécu et pratiques professionnelles ainsi que les obstacles existants à l'inclusion éducative des enfants en situation de handicap dans l'éducation préscolaire
- Etablir une analyse croisée des bonnes pratiques nationales et internationales avec le curriculum national de l'éducation préscolaire et les directives de l'éducation inclusive du Ministère de l'Education Nationale de la Formation Professionnelle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et formuler une proposition de structure d'intervention pour développer l'inclusion éducative dans l'éducation préscolaire au Maroc.

- Analyse d'un échantillon de trois collections pédagogiques de l'éducation préscolaire et développer un modèle de fiche pour les interventions identifiées pour l'inclusion des enfants en situations de handicap
- Développer un guide pour les éducatrices et éducateurs de l'éducation préscolaire incluant un ensemble de fiches d'intervention couvrant tous les axes d'intervention nécessaire à l'inclusion et les dimensions établis par le curriculum national avec le concours d'un ensemble d'experts mobilisés par la Direction des Curricula

3. Résultats attendus de la mission :

La présente mission permettra d'alimenter la réflexion stratégique pour développer et renforcer l'inclusion éducative des enfants en situation de handicap dans l'éducation préscolaire au Maroc.

Il est ainsi demandé à travers cette mission de produire :

1. Une cartographie analytique détaillée des pratiques, programmes et stratégies au niveau décentralisé incluant :
 - Les expériences existantes sur le terrain autour de l'accès, développement et éducation des enfants en situation de handicap dans les structures d'éducation préscolaire
 - La catégorisation des interventions et chaînes de rôles contribuant à l'inclusion des ESH et les pratiques pédagogiques et éducatives des intervenants.
 - Analyser les obstacles rencontrés par les acteurs pour développer et garantir l'inclusion éducative des enfants en situation de handicap dans l'éducation préscolaire
2. Une analyse internationale comparative
 - Une cartographie analytique des modèles d'inclusion éducative des enfants en situation de handicap dans l'éducation préscolaire dans un échantillon de pays choisis sur une base de critères de similarité par rapport au système éducatif du Maroc et de développement reconnu des pratiques d'inclusion éducative.
 - Analyse des pratiques éducatives et pédagogiques œuvrant à la garantie de l'accès, développement et éducation des enfants en situation de handicap dans l'éducation préscolaire
 - Une analyse comparative des structures d'intervention administratives et pédagogiques utilisés pour garantir l'inclusion éducative dans l'éducation préscolaire.
3. Une proposition d'une structure et dimensions d'intervention pour développer l'inclusion éducative des ESH dans l'éducation préscolaire au Maroc et ce à travers : :

- Une analyse croisée des bonnes pratiques recensés et leurs croisements avec le curriculum d'éducation préscolaire et les directives de l'éducation inclusive au Maroc
 - Proposition d'une structure d'intervention pour garantir l'inclusion éducative au préscolaire au Maroc prenant en considération à la fois les structures de mise en œuvre des services d'éducation préscolaire au Maroc et la nature et rôles des différents intervenants ainsi que la chaîne d'interventions existantes pour l'éducation inclusive au Maroc
4. Développements d'un guide d'inclusion éducative et de fiches d'intervention pour les intervenants
- Analyse d'un échantillon de collections pédagogiques nationales d'éducation préscolaire et identifier et situer les interventions nécessaires ainsi que l'élaboration d'une fiche modèle d'intervention pour les intervenants de l'éducation préscolaire
 - Animer un atelier de deux jours regroupant un ensemble d'experts mobilisés par la Direction des curricula pour l'élaboration d'un ensemble de fiches d'inclusion par collection pédagogique
 - Développement d'un guide regroupant toute la démarche pédagogiques, éducationnel et développementale nécessaires à l'inclusion des enfants en situation de handicap destinés aux éducatrices et éducateurs de l'éducation préscolaire

4. Méthodologie de l'étude :

4.1. Caractéristiques générales

Sous la supervision d'un comité technique de la Direction des Curricula du Ministère de l'Education Nationale de la Formation Professionnelle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ainsi que l'unité centrale du préscolaire et l'UNICEF, le(s) consultant(e.s) devra proposer une méthodologie de type croisée (analyse de documents et enquête de terrain), avec une forte dimension participative, permettant une appropriation des résultats par les différents acteurs et parties prenantes.

Notamment, le(s) consultant(e.s) seront amené à produire une grille simple d'analyse à destination des acteurs institutionnels, les praticiens de l'éducation ainsi que les acteurs de la société civile mettant en œuvre les programmes d'éducation préscolaire et de l'éducation inclusive au Maroc.

L'approche employée doit être axée sur les droits en faisant participer les éducatrices et éducateurs de l'éducation préscolaires ainsi que les responsables chargés de l'éducation préscolaire et l'éducation inclusive au niveaux décentralisés de terrain dans le respect des normes et standards de l'éthique exigés par l'UNICEF en matière des opérations de génération des évidences.

Une méthodologie devra être développée par le(s) consultant(e.s) pour l'analyse des informations recueillies et un croisement avec l'analyse documentaire pour produire un rapport analytique détaillée des caractéristiques, modalités, traits communs et différences ainsi que une comparaison selon un benchmark international des pratiques, modèles et programmes mis en œuvre recensés et validés par le comité technique.

Il est important de noter que plusieurs documents officiel et d'orientation du système éducatif au Maroc et susceptibles d'être utilisés dans la présente consultation ne sont disponibles qu'en langue arabe.

4.2. Principales étapes de la mission

A titre indicatif, les étapes suivantes sont proposées pour guider le(s) consultant(es) dans sa méthodologie et la construction de son chronogramme de travail :

Cadrage :

- Réunion et entretiens avec les représentants du Ministère de l'Education Nationale de la Formation Professionnelle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et de l'UNICEF

Revue et analyse documentaire :

- Recueil, étude/analyse des documents disponibles ; (*Documents des programmes nationaux et dispositifs nationaux d'éducation préscolaire et d'éducation inclusive, ainsi que les rapports d'évaluation nationaux des deux thématiques*)

Etude de terrain :

- Rencontre avec les acteurs intervenants dans la mise en œuvre des services éducatifs préscolaire et ceux intervenants dans la mise en œuvre de l'éducation inclusive au Maroc (Un échantillon sera établi en concertation avec la direction des Curricula sur la base de diversité des pratiques et la pertinence pour l'étude)
- Visites de terrain - collecte de données auprès de ces acteurs

Benchmark international :

- Proposition et validation de l'étendue de l'analyse des pratiques internationales et les critères de choix des modèles à analyser
- Restitution de l'analyse du benchmark international des pratiques d'inclusion éducative et les liens avec la nature et les structures de mise en œuvre des services éducatifs au niveau national

Restitution de l'étude de terrain :

- Réunion avec le comité technique pour la restitution des premiers résultats de l'enquête sur le terrain et la discussion du rapport provisoire.

Proposition d'une structure d'intervention pour développer la dimension de l'inclusion dans l'éducation préscolaire au Maroc

- Elaboration d'une analyse argumentée de la proposition d'intervention tenant compte des résultats de l'analyse des pratiques nationales et internationales et prenant en considération les spécificités du système éducatif et la nature des acteurs du système éducatif au Maroc ainsi que les normes nationales
- Présentation de l'analyse argumentée et de la structure d'intervention proposée au comité de pilotage
- Prise en compte des commentaires et orientations du comité et leur intégration pour finaliser la proposition.

Analyse d'un échantillon de collections pédagogiques d'éducation préscolaire et développement d'une fiche modèle pour les interventions d'inclusion éducative

- Analyse des thèmes et activités proposées par un échantillon de trois collections pédagogiques d'éducation préscolaire et identifier les axes et dimension d'intervention pour l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les activités développementales et d'apprentissage
- Développement d'une fiche d'intervention modèle pour l'inclusion des enfants en situation de handicap

Animer un atelier avec un groupe d'experts pour l'élaboration d'un ensemble de fiches d'intervention couvrant l'ensemble des dimensions et axes identifiés

- Développer une structure d'élaboration de fiches pédagogiques par collection analysée et identifier la nature et type d'intervention ainsi que leurs articulations selon la continuité des objectifs et activités par niveau et par thème
- Animer et orienter un atelier d'experts d'élaboration de contenu pédagogique pour l'éducation préscolaire en vue d'élaboration d'un ensemble de fiches d'intervention (de 12 à 15 par collection)

Développement d'un guide d'inclusion éducative et développementale des enfants en situation de handicap dans l'éducation préscolaire

- Elaboration d'un guide à l'intention des éducatrices et éducateurs de l'éducation préscolaire incluant les orientations pour la mise en œuvre des interventions développées ainsi que des exemples de pratiques par typologie d'intervention

Préparation des rapports :

- Analyse des données et rédaction du rapport préliminaire provisoire de la mission pour envoi pour revue et validation aux membres du comité technique

Processus de validation :

- Réunions de restitution avec l'équipe et UNICEF
- Intégration des commentaires dans le rapport/document préliminaire
- Restitution globale auprès des représentants de la Direction des Curricula et UNICEF

Finalisation :

- Rédaction du rapport/document final et envoi au comité technique pour validation

Séminaire de partage des résultats : préparation d'une présentation des résultats et dispositif élaboré pour le séminaire de partage et de clôture.

Ces différentes phases seront à préciser dans la proposition technique du(es) consultant (es).

5. Produits et livrables :

- 1) La note méthodologique :** d'environ 10 pages maximum **reflétant la compréhension du consultant (e) des TDR et** présentant en détail la méthodologie adoptée, la justification des choix méthodologiques, les outils de collecte et d'analyses des données : questionnaires, guides d'entretien/focus groupe, l'approche préconisée pour le traitement et l'analyse de données, échéancier

La note devra inclure une adaptation de la conduite des différentes étapes de la consultation aux contraintes pouvant surgir en termes de déplacements et conditions causés par la pandémie COVID19

- 2) Rapport analytique du benchmark international**
- 3) Rapport de l'analyse des pratiques nationales**
- 4) Document d'argumentation d'une proposition d'intervention pour garantir l'inclusion éducative dans l'éducation préscolaire au Maroc**
- 5) Rapport d'analyse des collections pédagogiques et développement d'une fiche modèle d'intervention**
- 6) Rapport d'animation d'un atelier national et la finalisation de la production de l'ensemble des fiches d'interventions pour l'inclusion**
- 7) Guide d'intervention pour les éducatrices et éducateurs de l'éducation préscolaire pour l'inclusion éducative**
- 8) Rapport final consolidant toutes les parties et incluant les commentaires et rectification du comité technique de l'étude.**

Tous les livrables doivent être en langue française et arabe en versions papier et électronique

6. Durée et délais prévisionnel de la consultation

La consultation est prévue de se dérouler en 66 J/Homme sur une période maximum de 4 mois à partir de la signature du contrat.

Le paiement de la consultation sera fait par facturation partielle **après la réception et la validation finale des livrables par le comité technique** selon le calendrier de facturation suivant :

Activités et livrables	Délais prévisionnels	% de paiement
LOT Livrables 1 : Note méthodologique et échéancier de la mission	6 jours	20%
LOT Livrables 2 : 1) Rapport analytique du benchmark international et des pratiques nationales 2) Document d'argumentation d'une proposition d'intervention pour garantir l'inclusion éducative dans l'éducation préscolaire au Maroc 3) Rapport d'analyse des collections pédagogique et le développement d'une fiche d'intervention modèle	25 jours	30%
LOT Livrables 3 : 1) Rapport synthèse d'analyse d'un atelier national de production et finalisation des fiches d'intervention par collection pédagogique 2) Guide d'intervention pour l'inclusion éducative dans l'éducation préscolaire	25 jours	30%
LOT Livrables 4 : Rapport final	10 jours	20 %
TOTAL	66 jours	100%

7. Profil du/des consultant(es)

Qualifications :

Etre détenteur/trice d'un diplôme d'étude supérieur en éducation, sciences-sociales--économiques ou équivalent, de niveau Master ou Doctorat.

Compétences fonctionnelles :

- Autonomie, sens de l'initiative et de l'anticipation ;
- Esprit d'analyse et capacités de synthèse ;
- Forte capacité d'adaptation et de communication ;
- Capacité d'animation de groupe de travail ;
- Très bonne capacité rédactionnelle ;(l'ensemble des livrables doivent être remis en français) ;
- Très bonne capacité de collecte et d'analyse des besoins.

Expérience :

- 10 ans d'expérience minimum dans le domaine lié aux prestations demandées ;
- Compétences en éducation des enfants handicapés et en éducation inclusive et en éducation de la petite enfance ;
- Grande expérience dans la réalisation des études / enquêtes ;
- Une connaissance des questions liées au handicap
- Maîtrise de l'arabe et du français orale et écrite.
- Avoir une expérience avérée en analyse de terrain ;
- Avoir une expérience pertinente dans la réalisation d'enquêtes sur le terrain
- Avoir des connaissances du système éducatif marocain ;
- Expérience de travail avec les organismes internationaux serait un atout ;
- Connaissance du Maroc

8. DOSSIER DE L'OFFRE

Le(s) consultant(es) / bureaux d'études sont invités à fournir les documents suivants pour soumettre leur candidature :

8.1. Offre technique

L'offre technique doit comprendre, mais sans s'y limiter, ce qui suit :

- Une synthèse de la compréhension des termes de référence ;
- Une fiche descriptive de la structure juridique (pour les bureaux d'études)
- Les CV du consultant principal candidat à la présente mise en concurrence et de son équipe,
- Les références pertinentes des études similaires menées par les consultants/bureaux d'études (maximum 10 pages) ;
- Sur la base des présents TdR, Le(s) consultant(es) / bureau d'études devra proposer un échéancier approximatif incluant une réunion de lancement/cadrage, ainsi qu'un atelier de restitution pour l'ensemble des parties-prenantes impliquées.

8.2. Offre Financière :

Le/la consultant(e) / bureau d'études devra fournir une offre financière détaillée incluant tous les frais pour compléter l'ensemble du projet (coûts journaliers ; frais de déplacement etc.).

La prestation sera entamée après la signature du contrat entre Le/la consultant(e) / bureau d'études et l'UNICEF.

9. EVALUATION DES OFFRES

L'évaluation finale des offres sera faite en fonction d'une pondération des Critères d'évaluation Technique et Financière.

9.1. Evaluation de l'offre technique (pondération de 70% de la note globale)

Un score technique (St) avec un maximum de 100 points est attribué à la proposition technique,

Une offre qui ne répond pas aux critères d'éligibilité des TDR ou qui n'atteint pas le seuil technique minimal de qualification de 70 points sur 100 sera rejeté à l'issue de cette première étape.

Les candidats retenus peuvent être invités à un entretien pour une nouvelle évaluation technique.

Le score technique (St) sera attribué selon le tableau ci-dessous :

EVALUATION TECHNIQUE (max. 100 points)	
Réponse globale (20 points)	
Compréhension des tâches, les objectifs et l'exhaustivité et la cohérence de la réponse	10
Correspondance globale entre les exigences de TDR et la proposition	10
Méthodologie et approche proposée (40 points)	
Qualité de l'approche proposée / méthodologie	30
Qualité du plan de travail proposé	10
Profil du candidat / Capacité technique (40 points)	
Pertinence du Profil et de l'expérience du consultant avec des projets similaires et selon les qualifications requises	15
Expériences similaires	15
Les références	10
EVALUATION TECHNIQUE - Total des Points	100

9.2. Evaluation de l'offre financière (pondération de 30% de la note globale)

La proposition financière de l'offre économiquement la moins chère (Om) appréciée en fonction du prix Global et de la cohérence dans la décomposition du prix global recevra un **score financier (Sf)** de 100 points. Les scores financiers des autres offres (F) seront calculés selon la formule suivante :

$$\mathbf{Sf = 100 \times Om/F}$$

Om : l'offre économiquement la moins chère

F : Prix de l'offre

9.3. Evaluation Finale de l'offre globale

L'évaluation finale de l'offre sera faite en fonction d'une pondération des Critères d'évaluation Technique et Financière :

Le **score technique (St)** et le **score financier (Sf)** de chaque offre seront ensuite combinés en un **score global (Sg)** par offre selon la répartition suivante :

$$\mathbf{St = 70\% \text{ de la note globale}}$$

$$\mathbf{Sf = 30\% \text{ de la note globale.}}$$

Le score global attribué aux offres permettra un classement des offres par l'application de la formule suivante, qui déterminera l'offre la meilleure au regard des critères de sélection proposés pour la mission :

$$\mathbf{Sg = (St \times 70\%) + (Sf \times 30\%)}$$

Le Contrat sera adjugé à l'offre ayant obtenu le score global (Sg) le plus élevé.

10. Soumission et processus de sélection

Les soumissions doivent être envoyés exclusivement par courrier électronique (e-mail) l'adresse suivante : rabatbids@unicef.org, qui est la seule adresse e-mail acceptable. Les soumissions doivent être envoyées **au plus tard le 03 Mai 2021 à Midi (GMT)**, dernier délai de réception des offres, en mentionnant dans l'objet du message « **LRPS-2021-9166392 : Développement d'un dispositif pédagogique d'inclusion des ESH au Maroc** », en spécifiant et différenciant (sur 2 envois d'Email séparés) l'offre financière de l'offre technique dans l'objet de l'email.

Les propositions reçues à une autre adresse électronique seront invalidées.

Toutes les propositions soumises par courrier électronique doivent être soumises sous forme de fichier PDF (Portable Document Format).

La **proposition technique** et la **proposition financière** doivent être **envoyées sous forme de fichiers séparés** et clairement indiquées dans le nom du fichier ; par exemple. « Proposition technique de la société ABC.pdf » ; « Proposition financière de la société ABC.pdf ». Aucune information sur les prix ne doit être fournie dans la proposition technique.

Tout dossier incomplet sera considéré comme irrecevable.

Toute question concernant cette consultation, (uniquement pour des informations et non pas pour les soumissions), doit être adressée à M. Jaouad El Madi via Email avec M. Benyounes MOH en copie aux adresses : jelmadi@unicef.org en copie bmoh@unicef.org